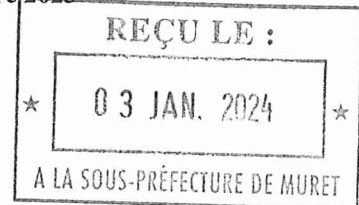


MAIRIE
DU
FOUSSERET

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 06 décembre 2023



DOSSIER N° 2023-73 : PRINCIPE DE LA TITULARISATION DE PLUSIEURS AGENTS ET DU RECRUTEMENT D'UN CHEF D'EQUIPE TECHNIQUE

L'an deux mille vingt-trois, le six décembre, à vingt-heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la ville du Fousseret, légalement convoqué le trente novembre, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre LAGARRIGUE, Maire du Fousseret.

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 19	VOTANTS : 19
PRESENTS : 13	MM. LAGARRIGUE Pierre – BAÑULS Cédric – Mme BENAZET Nadine – MM. BOST Romain – DAURE Nicolas – Mme DUTREICH Nicole – MM. FRONTÉAU Joris – GALIAY Jean-Sébastien – Mme LAFARGUE Claudine – M. MARTINIE Laurent – Mmes NAUSSAC Frédérique - PERONNET Odile - TORILLON Martine.
ABSENTS : 06	M. BELMONTE José ayant donné procuration à Mme PERONNET Odile. M. BOULINEAU Christophe ayant donné procuration à M. GALIAY Jean-Sébastien. Mme CAPOUL Sabine ayant donné procuration à Mme LAFARGUE Claudine. Mme DROCOURT Angélique ayant donné procuration à M. FRONTÉAU Joris. M. LIGONNIERE Vincent ayant donné procuration à M. DAURE Nicolas. M. VILLEMUR ayant donné procuration à M. BAÑULS Cédric.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme LAFARGUE Claudine.

M. le Maire rappelle aux élus qu'une commission du personnel s'est tenue le mercredi 15 novembre à 18h30. Il indique que la commission a examiné plusieurs dossiers d'agents sollicitant soit une promotion soit une évolution de statut.

Elle a notamment proposé que soient titularisés dans les mois à venir Laura AMADES LERO, adjointe administrative en charge de l'accueil et des associations, William BARRA adjoint technique au service technique ainsi que Sandra DEROUET, adjoint technique aux écoles.

La commission s'est aussi prononcée en faveur d'un recrutement du recrutement chef d'équipe au service technique.

M. le Maire demande à l'assemblée son accord de principe sur ces titularisations et ce recrutement et dans l'affirmative, sollicite l'autorisation d'entreprendre les démarches administratives afférentes.

LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE A L'UNANIMITE

ARTICLE 1 : d'approuver le principe de la titularisation des agents municipaux suivants :

- Laura AMADES LERO, adjointe administrative en charge de l'accueil et des associations,
- William BARRA, adjoint technique au service technique
- Sandra DEROUET, adjoint technique aux écoles.

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 - Téléphone : 05 62 73 57 57 - Fax : 05 62 73 57 40 ou par le biais de l'application informatique Télécours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>

MAIRIE DU FOUSSERET / Tel : 05 61 98 50 10 / Fax : 05 61 98 59 90
dgs@mairie-lefousseret.fr

ARTICLE 2 : d'approuver le principe du recrutement d'un chef d'équipe pour le service technique.

ARTICLE 3 : d'autoriser M. le Maire à entreprendre les démarches en vue de leur titularisation.

ARTICLE 4 : de transmettre la présente délibération à Monsieur le Sous-Préfet pour contrôle de légalité.

Le Fousseret, le 8 décembre 2023.

Le Maire,

Pierre LAGARRIGUE

